TABLE FILIÈRE DES INSECTES COMESTIBLES

Portrait de l’industrie des insectes comestibles au Québec

(2026)



TABLE FILIÈRE DES INSECTES COMESTIBLES

Ce document a été réalisé par la Table Filière des insectes comestibles (TFIC).

COORDINATION

Pour de plus amples renseignements, veuillez joindre la TFIC : tficqc@gmail.com

ou

Florent Pechereau, agent de développement de la TFIC : florent.pechereau.1@ulaval.ca

RECHERCHE ET RÉDACTION

Florent Pechereau, TFIC, Agent de développement

RÉVISION

- Antoine Ménard, Ferme des Blés d'Or, Administrateur
- Aurore Cournoyer, Centre de Développement Bioalimentaire du Québec (CDBQ) Administratrice
- Benoît Choquet, Les industries Hagen, Administrateur
- Benoît Hébert, Alimentomo, Administrateur
- Christopher Warburton, Entosystem, Vice-président
- Judith Lavoie, Ministère des Pêcheries, de l'Agriculture et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), Observatrice
- Marie-Hélène Deschamps, Université Laval, Présidente
- Yan Martel-Kennes, Sollio Agriculture, Administrateur

CITATION PROPOSÉE : Table filière des insectes comestibles (TFIC), 2026. Portrait de l'industrie des insectes comestibles au Québec 2026. Québec, Canada, 24 p.

Résumé

L'industrie québécoise des insectes comestibles poursuit son évolution dans un contexte marqué par la transition d'une phase d'expansion vers une phase de consolidation. Après plusieurs années de croissance rapide à l'échelle mondiale, le secteur doit désormais composer avec des défis liés à la rentabilité, à la compétitivité et au développement des marchés. Les modèles d'affaires privilégiés tendent à s'orienter vers des approches plus locales, modulaires et intégrées aux principes d'économie circulaire.

Le portrait 2026, réalisé auprès des entreprises de la filière québécoise, montre que les acteurs du secteur demeurent relativement jeunes, avec une ancienneté moyenne de sept à huit ans. La majorité des entreprises se situent en phase de croissance ou d'expansion, bien que certaines se trouvent dans un contexte de renouvellement ou de déclin. Malgré une situation généralement jugée stable, plusieurs entreprises signalent une précarité de marché qui témoigne de la fragilité économique du secteur.

La production québécoise repose principalement sur la mouche soldat noire, le grillon et le ténébrion. Les produits sont majoritairement commercialisés sous forme de poudre et destinés au marché des animaux de compagnie, qui constitue actuellement le principal débouché commercial. À l'inverse, le marché de l'alimentation humaine demeure limité, notamment en raison d'une acceptabilité sociale encore faible et de la persistance de perceptions erronées concernant les insectes comestibles.

Le frass, principal coproduit de l'élevage d'insectes, bénéficie aujourd'hui d'un cadre réglementaire plus structuré qu'en 2022, nottament grâce aux consultations menées par la TFIC. Malgré ces avancées, sa commercialisation demeure marginale et son potentiel économique reste largement sous-exploité.

Les entreprises démontrent un fort engagement au sein des organisations sectorielles telles que la TFIC et l'AETIQ et considèrent généralement adéquats les services de soutien disponibles au Québec. Les principaux enjeux identifiés concernent toutefois la réduction des coûts de production, l'amélioration de la compétitivité, l'évolution du cadre réglementaire, l'acceptabilité sociale des produits et l'accroissement des volumes de production.

La concurrence internationale, particulièrement celle des produits importés à faible coût, représente également un défi majeur pour les entreprises québécoises. Les coûts de production élevés, liés notamment aux exigences climatiques et aux investissements en infrastructures, limitent la compétitivité de l'offre locale.

Dans ce contexte, le portrait conclut que le développement durable de la filière passera par une meilleure compréhension des coûts de production, le renforcement de l'innovation, la diversification des marchés, la valorisation du frass, l'amélioration des communications auprès du public et la poursuite des efforts de concertation sectorielle. Ces constats alimenteront directement la planification stratégique 2027-2031 de la TFIC afin de soutenir la croissance et la pérennité de l'industrie québécoise des insectes comestibles.

TABLE FILIÈRE DES INSECTES COMESTIBLES

Table des matières

Résumé 3
Table des matières 4
Liste des figures 5
Liste des acronymes 6
Glossaire 7
Introduction 8
- Cartographie 10
- Frass 10

Méthodologie 11
Résultats & discussion 12
- Profil des entreprises et état de développement de la filière 12
- Main-d'œuvre et structure organisationnelle 14
- Activités économiques et certifications 14
- Production et marchés des insectes comestibles 15
- Valorisation du frass 16
- Réseautage, accompagnement et développement des compétences 16
- Préoccupations et enjeux prioritaires 17

Conclusion & recommandations 25
- Limites 25
- Recommandation 26

Références 27

Liste des figures

Figure 1. Historique des levées de fonds des entreprises impliquées dans le secteur des insectes comestibles au niveau mondiale - figure inspirée de « Insect ag recalibrate after a brutal shakeout » (2026) 8
Figure 2. Développement anticipé à venir de la part du marché des insectes comestibles au Québec - figure inspirée de « The Next of Insect Farming » (2025)..... 9
Figure 3. Cartographie des acteurs de la filière des insectes comestibles au Québec. 10
Figure 4. État de développement des entreprises impliquées dans la production (n = 6) et la transformation (n = 6) d'insectes comestibles au Québec. 12
Figure 5. Situation économique des entreprises impliquées dans la production (n = 6) et la transformation (n = 6) d'insectes comestibles au Québec. 13
Figure 6. Priorisation des enjeux de production d'insectes comestibles au Québec. 17
Figure 7. Priorisation des enjeux en transformation primaire d'insectes comestibles au Québec... 18
Figure 8. Priorisation des enjeux en transformation secondaire d'insectes comestibles au Québec. 19
Figure 9. Priorisation des enjeux supplémentaires identifiés par l'industrie. 20
Figure 10. Priorisation des enjeux de commercialisation des produits à base d'insectes comestibles pour l'alimentation humaine au Québec. 20
Figure 11. Priorisation des enjeux de commercialisation des produits à base d'insectes comestibles pour l'alimentation des animaux domestiques au Québec. 21
Figure 12. Priorisation des enjeux de commercialisation des produits dérivés de frass au Québec. 23
Figure 13. Identification des défis perçus par l'industrie du Québec. 24

Liste des acronymes

ACIA : Agence Canadienne d'Inspection des Aliments

AETIQ : Association des Éleveurs et Transformateurs d'Insectes du Québec

HACCP : *Hazard Analysis Critical Control Point*

MAPAQ : Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

MELCCFP : Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

PFAC : *Pet Food Association of Canada*

RPEA : Règlement sur les pratiques agroenvironnementales

TFIC : Table Filière des Insectes Comestibles

Glossaire

Entomoculture : élevage d'insectes commercial permettant de produire des insectes comestibles

Filière : désigne un regroupement stratégique de personnes, d'entreprises et d'entités (institutions d'enseignement, centres de recherche, associations, entreprises, etc.) qui collaborent et structurent leurs forces autour d'un marché commun ou d'un secteur d'activité clé.

Frass (n.m.) ou fumier d'insectes : Matière organique issue de la production d'insectes, obtenue à la suite de la récolte des insectes, majoritairement composée de déjections d'insectes et pouvant contenir des quantités variables d'exuvies, d'insectes, de litière ou de refus alimentaires.

Grillons : *Acheta domesticus* ou *Gryllus sigillatus*

Mouche soldat noire : *Hermetia illucens*

Refus alimentaire : substrat alimentaire non ingéré par les insectes.

Ténébrions (ou vers de farine) : *Tenebrio molitor* ou Zophobas morio

Introduction

Le présent rapport vise à dresser un état de situation actualisé de l'industrie des insectes comestibles au Québec, dans un contexte de transformation et de développement du secteur au cours des dernières années. Il s'inscrit dans la continuité du premier portrait de l'industrie réalisé en 2022 (TFIC, 2022) mettant en évidence le potentiel de croissance de la filière, tout en soulignant plusieurs défis structurels nécessitant des efforts concertés afin d'assurer son développement durable.

À l'international comme au Québec, la filière des insectes comestibles passe d'une phase d'expansion rapide à une phase de consolidation. Les échecs récents ne signifient pas nécessairement que la technologie est abandonnée, mais plutôt que les modèles fondés sur de grandes usines, des coûts élevés et des marchés encore incertains doivent être repensés. Ceci est notamment perceptible au travers des levées de fonds des entreprises du secteurs des insectes comestibles à travers le monde (Watson et al., Insect ag recalibrate after a brutal shakeout, 2026).

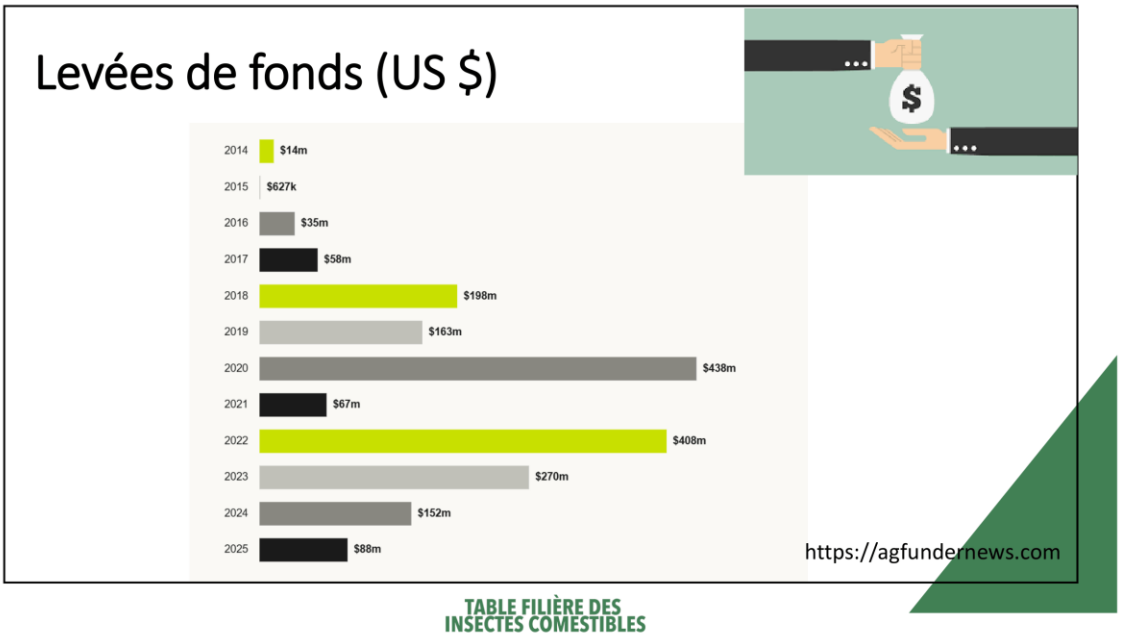


Figure 1. *Historique des levées de fonds des entreprises impliquées dans le secteur des insectes comestibles au niveau mondiale - figure inspirée de « Insect ag recalibrate after a brutal shakeout » (2026)*

La principale recommandation étrangère est de construire des modèles plus locaux, plus modulaires, moins coûteux et davantage intégrés à l'agriculture et à la gestion des résidus. Pour le Québec, la voie la plus prometteuse semble être une combinaison de débouchés en alimentation animale, de valorisation du frass, de partenariats agroalimentaires, de preuves scientifiques solides et d'une stratégie d'économie circulaire (Marie-Hélène Deschamps, Portrait de la filière d'insectes

comestibles d'ici et à l'étranger, JE 2026, Schon et al., The Next Chapter of Insect Farming: New frontierts for profitability, 2025).



Figure 2. *Développement anticipé à venir de la part du marché des insectes comestibles au Québec - figure inspirée de « The Next of Insect Farming » (2025)*

Depuis la publication du portrait de 2022, l'industrie québécoise des insectes comestibles a poursuivi son évolution. De nouvelles initiatives ont émergé, certains projets se sont consolidés et les acteurs du secteur ont acquis une meilleure compréhension des enjeux techniques, économiques et réglementaires liés à la production, à la transformation et à la commercialisation des insectes destinés à l'alimentation humaine et animale. Cette période a également été marquée par l'évolution des marchés, des attentes des consommateurs et du contexte d'affaires dans lequel les entreprises de la filière évoluent.

Parmi les travaux ayant contribué à enrichir la réflexion sur l'avenir du secteur, « l'identification des facteurs clés affectant les coûts de production d'insectes comestibles (Forest Lavoie, 2025) » apporte des constats et des recommandations importants quant à l'état actuel de l'industrie. Elle met notamment en lumière la réalité des coûts de production des insectes comestibles au Québec, un enjeu déterminant pour la compétitivité et la pérennité des entreprises de la filière.

À l'aube de la mise en œuvre d'un nouveau plan stratégique 2027-2031 pour la Table Filière des Insectes Comestibles (TFIC), il apparaissait essentiel de faire le point sur la situation actuelle de l'industrie. Quatre ans après la réalisation du portrait initial (TFIC, 2022), ce document a pour objectif de mettre à jour les connaissances sur la filière, de présenter l'évolution du secteur depuis 2022 et d'identifier les principaux enjeux, défis et occasions de développement qui guideront les actions collectives des prochaines années.

Cartographie

La cartographie des acteurs du milieu au Québec met en évidence une répartition relativement homogène entre les grands pôles de Québec et de Montréal, incluant leurs régions périphériques respectives. Cette distribution s'explique probablement par la présence de deux centres économiques majeurs qui structurent le développement des activités du secteur à l'échelle provinciale. Autour de ces pôles se concentrent des infrastructures stratégiques, des espaces industriels spécialisés, des établissements de recherche ainsi qu'un accès privilégié aux marchés et aux réseaux de transport. Par ailleurs, la répartition des terres agricoles et des zones de production, qui varie selon les caractéristiques géographiques et économiques des régions, contribue également à cette organisation territoriale. Cette combinaison de facteurs favorise l'émergence et le maintien d'écosystèmes d'acteurs dynamiques dans les régions de Québec et de Montréal, tout en assurant une présence du secteur sur une grande partie du territoire québécois.

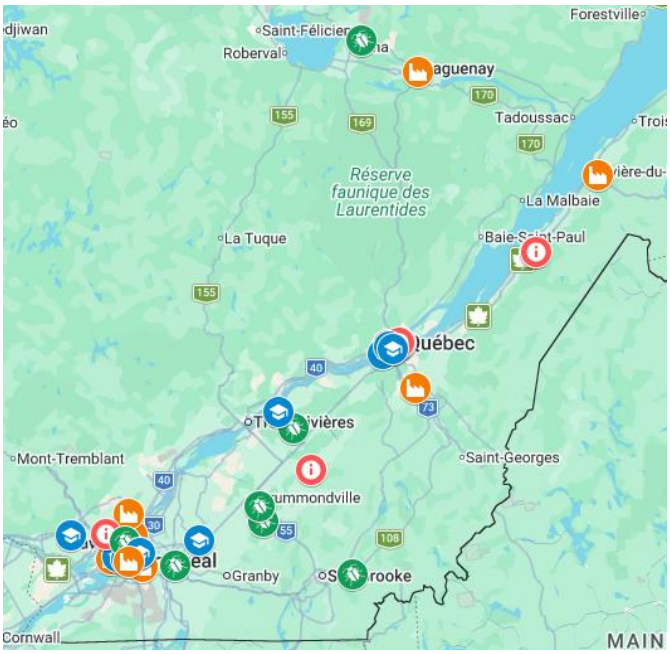


***Figure 3**. Cartographie des acteurs de la filière des insectes comestibles au Québec.*

Frass

En 2022, le contexte réglementaire entourant les fertilisants résiduels issus d'insectes (FRASS) demeurait particulièrement nébuleux. Comme le soulignait le Portrait de l'industrie des insectes comestibles du Québec 2022, plusieurs aspects liés à leur définition, à leur classification et à leur utilisation réglementaire n'étaient pas clairement établis, ce qui créait de l'incertitude pour les producteurs et les utilisateurs potentiels. Depuis, les travaux menés par le groupe de travail FRASS de la TFIC ont contribué de manière significative à faire progresser la reconnaissance et l'encadrement de cette matière. Ces efforts ont notamment mené à l'élaboration d'une définition sectorielle des FRASS ainsi qu'à la formulation de recommandations visant l'intégration de ces produits dans le cadre réglementaire québécois, particulièrement dans le contexte de la révision du Règlement sur les exploitations agricoles (RPEA) et Le « Règlement sur les pratiques agroenvironnementales » qui entrera progressivement en vigueur à compter du 1er janvier 2027.

Désormais, des facteurs de production annuelle de phosphore (P_2O_5) sont associés aux élevages de ténébrion meunier (40 kg de P_2O_2/kg de production / an) et de mouches soldats noires, grillons et autres (58 kg de P_2O_2/kg de production / an). Depuis le 26 octobre 2023, le cadre réglementaire modernisé de l'ACIA exige que tous les engrais ou suppléments de sol fabriqués à partir de frass d'insectes (déjections, restes de mues et résidus de nourriture) soient officiellement enregistrés avant de pouvoir être vendus sur le marché canadien (Loi sur les engrais, Gouvernement Canada). Bien que plusieurs avancées aient été réalisées et que le cadre réglementaire soit aujourd'hui beaucoup plus structuré qu'en 2022, certains enjeux majeurs demeurent encore à résoudre afin d'assurer une pleine reconnaissance et une utilisation optimale des frass au sein des filières agricoles québécoises.

Méthodologie

La réalisation de ce portrait de l'industrie des insectes comestibles au Québec repose sur une démarche combinant la recherche documentaire et la collecte de données auprès des entreprises du secteur. Dans un premier temps, un recensement des organisations actives a été effectué en croisant différentes sources d'information, notamment la liste des membres de la Table Filière des Insectes Comestibles (TFIC), les données disponibles au Registre des entreprises du Québec ainsi que diverses sources publiques permettant d'identifier les acteurs œuvrant dans la filière. Cette démarche visait à établir le portrait le plus complet possible de l'écosystème québécois des insectes comestibles.

Afin d'orienter la structure du présent portrait et d'assurer la pertinence des informations recueillies, plusieurs études et portraits sectoriels réalisés par d'autres organisations ont également été consultés. Ces documents ont permis d'identifier les indicateurs les plus fréquemment utilisés ainsi que les bonnes pratiques en matière de collecte et de présentation des données. Parmi les références examinées figure notamment le Portrait des entreprises agricoles du Québec 2025, publié par le laboratoire agriculture urbaine.

Les données présentées dans ce rapport ont ensuite été recueillies à l'aide d'un sondage transmis aux entreprises recensées. Les participants ont eu une période allant du 28 janvier 2026 au 11 août 2026 pour compléter le formulaire et quatre rappels ont été réalisés au sein de l'industrie pour appel à complétion. La participation à cette enquête reposait entièrement sur une base volontaire. Au total, douze répondants (n = 12) ont complété le questionnaire et fourni les informations ayant servi à l'élaboration des analyses présentées dans ce document.

Il est important de souligner que les résultats obtenus ne représentent pas nécessairement l'ensemble des entreprises actives dans le secteur des insectes comestibles au Québec. En raison du caractère volontaire du sondage, certaines entreprises ont choisi de ne pas participer ou n'ont pas répondu à l'enquête. Les résultats présentés doivent donc être interprétés comme un portrait représentatif des entreprises répondantes plutôt que comme un recensement exhaustif de l'ensemble du secteur québécois. Malgré cette limite, les données recueillies permettent de dégager des tendances et de mieux comprendre les caractéristiques, les enjeux et les perspectives de développement de l'industrie des insectes comestibles au Québec.

Résultats & discussion

Profil des entreprises et état de développement de la filière

Les entreprises du secteur des insectes comestibles au Québec demeurent relativement jeunes. À l'exception d'une entreprise de transformation établie depuis près de 40 ans, les répondants présentent une ancienneté moyenne comprise entre sept et huit ans. Cette réalité témoigne du caractère encore émergent de la filière québécoise, dont le développement s'est principalement accéléré au cours de la dernière décennie.

Malgré cette jeunesse relative, les entreprises présentent un profil de développement relativement homogène. En effet, 37 % des répondants se considèrent dans une phase de croissance, tandis que 25 % se situent en phase d'expansion. À l'inverse, 25 % des entreprises indiquent être dans une phase de renouvellement ou de déclin. Seulement 13 % des répondants estiment avoir atteint un stade de maturité. Ces résultats illustrent une filière dont la majorité des acteurs sont encore engagés dans des démarches de consolidation et de développement de leurs activités.

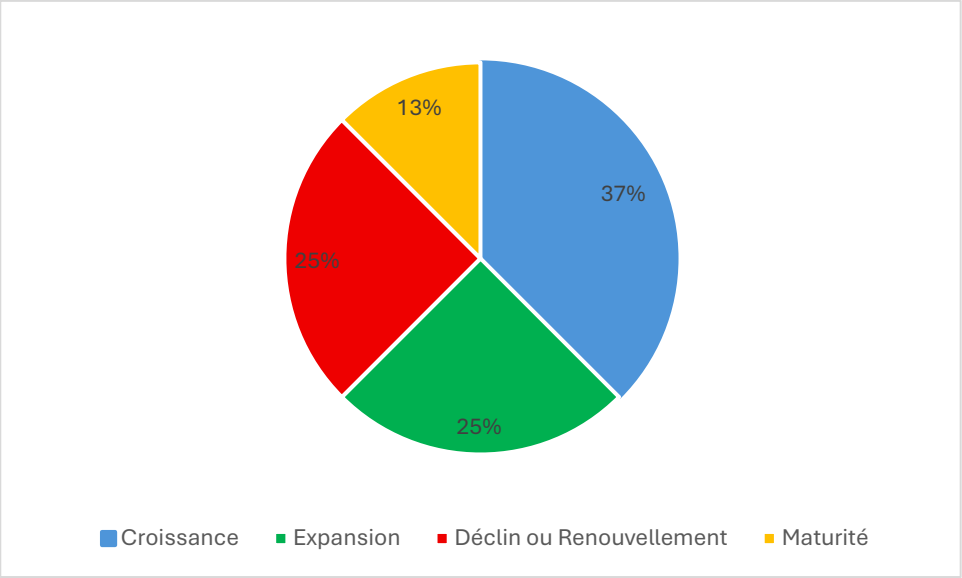


Figure 4. *État de développement des entreprises impliquées dans la production (n = 6) et la transformation (n = 6) d'insectes comestibles au Québec.*

En matière de situation économique et opérationnelle, les entreprises décrivent généralement leur contexte comme étant stable. Toutefois, cette stabilité apparente masque certaines fragilités puisque plus de 30 % des répondants indiquent souffrir d'une précarité du marché. Ce constat suggère que plusieurs entreprises demeurent sensibles aux fluctuations de la demande et à l'évolution du contexte économique entourant les insectes comestibles.

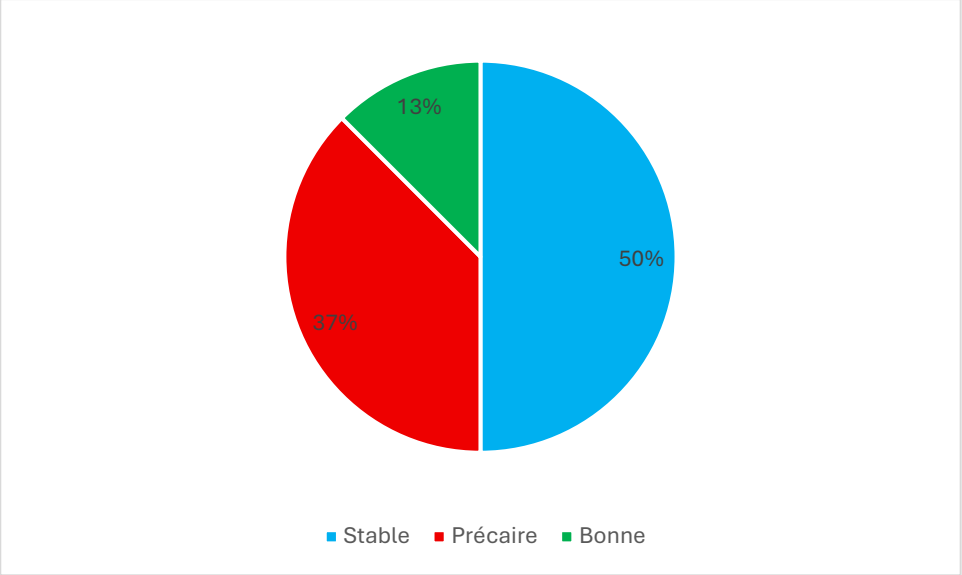


Figure 5. Situation économique des entreprises impliquées dans la production (n = 6) et la transformation (n = 6) d'insectes comestibles au Québec.

Entre 2022 et 2026, le nombre de répondants au portrait de l'industrie est passé de 47 à 12, soit une diminution importante de la participation. Alors que le portrait de 2022 s'appuyait sur un échantillon représentant l'ensemble de la filière, incluant les producteurs, les transformateurs, les organismes de recherche, les instances gouvernementales et d'autres intervenants, le sondage de 2026 reflète un bassin beaucoup plus restreint. Cette baisse peut s'expliquer en partie par la restructuration du secteur et la disparition de plusieurs acteurs observée au cours des dernières années. Le portrait de 2022 indiquait déjà que plusieurs entreprises en démarrage faisaient face à des défis importants et que les fermetures touchaient principalement les organisations âgées de moins de cinq ans. La consolidation de l'industrie, l'arrêt de certaines activités et la diminution du nombre de joueurs actifs dans certains segments de la filière ont vraisemblablement réduit le nombre d'organisations disponibles pour répondre au sondage de 2026. Par conséquent, les résultats de 2026 doivent être interprétés avec prudence puisqu'ils reposent sur un échantillon plus limité que celui de 2022.

La comparaison des portraits de 2022 et de 2026 met en évidence une évolution marquée de la maturité de l'industrie des insectes comestibles au Québec. En 2022, la grande majorité des entreprises se trouvaient encore dans les premières phases de leur développement. Chez les producteurs, 59 % étaient au stade de prédémarrage ou de démarrage, alors que seulement 12 % étaient en croissance et 18 % en expansion ou diversification. Aucun producteur ne se considérait au stade mature. Du côté des transformateurs, 45 % étaient également en prédémarrage ou démarrage, tandis que 27 % étaient en croissance et 18 % au stade mature. En 2026, le portrait apparaît nettement différent. Les entreprises répondantes se concentrent davantage dans les phases avancées de leur cycle de développement, avec 37 % en croissance, 25 % en expansion, 13 % au stade de maturité et 25 % en déclin ou en renouvellement. Cette évolution suggère que l'industrie a progressivement quitté sa phase d'émergence pour entrer dans une phase de consolidation. Alors qu'en 2022 les organisations étaient principalement occupées à valider leurs modèles d'affaires et à lancer leurs activités, celles toujours actives en 2026 semblent avoir franchi les premières étapes

critiques de développement. La disparition d'une partie des entreprises les plus jeunes ou les plus fragiles, déjà identifiée comme un enjeu dans le portrait de 2022, a probablement contribué à cette hausse apparente de la maturité moyenne du secteur. Les résultats de 2026 traduisent ainsi une filière composée d'un nombre plus restreint d'acteurs, mais généralement plus établis et mieux positionnés pour poursuivre leur développement à moyen terme (TFIC, Portrait de l'industrie des insectes comestibles du Québec, 2022).

Main-d'œuvre et structure organisationnelle

Les acteurs interrogés comptent en moyenne 19 employés. Cette moyenne est toutefois fortement influencée par une entreprise dont l'effectif est près de dix fois supérieur à celui des autres répondants. En excluant cet effet de taille, la majorité des entreprises du secteur exploitent des structures beaucoup plus modestes, avec généralement entre trois et cinq employés.

Par ailleurs, la présence de travail non rémunéré demeure marginale au sein de la filière. Très peu d'entreprises déclarent recourir à des travailleurs non rémunérés, ce qui témoigne d'une professionnalisation relativement avancée des activités du secteur.

Le manque de main-d'œuvre qualifiée ne semble pas constituer un obstacle majeur pour la majorité des entreprises. Seuls 30 % des répondants affirment subir les conséquences de cette problématique, ce qui contraste avec plusieurs autres secteurs agroalimentaires où les enjeux de recrutement sont souvent plus prononcés.

La comparaison des portraits de 2022 et de 2026 montre une amélioration notable de la situation de la main-d'œuvre au sein de la filière des insectes comestibles. En 2022, la pénurie de main-d'œuvre constituait un enjeu important, affectant entre 47 % et 75 % des entreprises selon les catégories sondées. Les besoins concernaient principalement le recrutement de personnel qualifié en production et transformation (25 %), d'opérateurs (18 %), de stagiaires (18 %), de personnel hautement qualifié (16 %) et de techniciens (10 %) (TFIC, Portrait de l'industrie des insectes comestibles du Québec, 2022). Comparativement à 2022, où la disponibilité de la main-d'œuvre figurait parmi les principaux défis opérationnels, les résultats de 2026 laissent croire que la pénurie de personnel n'est plus un frein majeur au développement de la majorité des entreprises du secteur.

Activités économiques et certifications

Les résultats du sondage révèlent une faible diversification des activités commerciales au sein des entreprises. La plupart des répondants se concentrent sur un type de produit ou un segment spécifique de marché. Les producteurs d'insectes, notamment, ne réalisent pas systématiquement la transformation de leur propre production, ce qui témoigne d'une certaine spécialisation des maillons de la filière.

Sur le plan réglementaire, les certifications les plus fréquemment détenues sont celles associées au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), au système d'analyse des risques et maitrise des points critiques (HACCP) ainsi qu'à l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA). Plus de 70 % des répondants possèdent un numéro d'identification du MAPAQ, alors qu'environ 30 % détiennent un permis de transformation. À l'inverse, les autorisations délivrées par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) demeurent rares : moins de 10 % des entreprises déclarent en posséder une.

La comparaison des portraits de 2022 et de 2026 révèle une progression importante du niveau de conformité et de structuration réglementaire des entreprises de la filière. En 2022, les certifications de type HACCP étaient encore peu répandues. Parmi les entreprises réalisant la transformation primaire, seulement 1 entreprise sur 13 (8 %) détenait une certification HACCP. Du côté de la transformation secondaire, 2 organisations sur 11 (18 %) possédaient cette certification. Le rapport soulignait alors que l'absence de certifications de qualité pouvait constituer un frein à l'intégration des ingrédients d'insectes dans les chaînes alimentaires conventionnelles et à l'ouverture de nouveaux marchés (TFIC, Portrait de l'industrie des insectes comestibles du Québec, 2022). Cette évolution suggère que la filière a gagné en maturité depuis 2022, du moins parmi les répondants au sondage. Alors que les certifications HACCP étaient auparavant exceptionnelles, les exigences réglementaires et les mécanismes de contrôle de la qualité semblent désormais davantage intégrés aux pratiques des entreprises. Cette progression est cohérente avec la maturation observée de l'industrie, caractérisée par une plus grande spécialisation des entreprises et une consolidation des acteurs toujours actifs sur le marché.

Au-delà de l'expérience acquise par les entreprises, les activités collectives menées par la filière ont également contribué à cette progression. Les journées de sensibilisation, les activités de réseautage et les événements sectoriels, notamment la Journée d'Entomoculture, favorisent le transfert de connaissances sur les exigences réglementaires, les bonnes pratiques de transformation et les certifications disponibles. Ces initiatives permettent aux producteurs et aux transformateurs de mieux comprendre les démarches associées aux certifications HACCP, aux permis du MAPAQ ou encore aux exigences de l'ACIA, tout en partageant les expériences et les outils développés par les entreprises déjà engagées dans ces processus. Ainsi, la professionnalisation observée en 2026 semble découler à la fois de la consolidation des entreprises et des efforts collectifs de structuration et d'accompagnement déployés au sein de la filière.

Production et marchés des insectes comestibles

La production québécoise d'insectes comestibles repose principalement sur trois espèces : la mouche soldat noir qui représente la principale production d'insecte au Québec en termes de volume bien qu'un seul répondant déclare produire ce type d'insectes, mais aussi les grillons et les ténébrions.

Les produits dérivés des insectes à visé de l'alimentation humaine sont majoritairement commercialisés sous forme de poudre. Le principal débouché demeure actuellement le marché des animaux de compagnie, qui représente la part la plus importante de la demande au Québec. L'alimentation humaine constitue quant à elle un marché beaucoup plus modeste. Les difficultés d'accès au marché de l'alimentation humaine ne sont pas nouvelles. Cette limite avait déjà été observée dans le Portrait de l'industrie 2022 et demeure aujourd'hui un enjeu majeur pour plusieurs entreprises du secteur. Cette situation s'explique notamment par une acceptabilité sociale encore limitée des insectes comme source alimentaire ainsi que par la présence d'une certaine désinformation entourant ces produits, ce qui freine leur adoption auprès du grand public.

L'importation de produits à base d'insectes demeure également une pratique observée chez certains transformateurs. Cette situation est principalement justifiée par l'insuffisance des volumes de production disponibles au Québec et, plus largement, en Amérique du Nord, pour répondre à la

demande de certains marchés. D'une part, les prix plus compétitifs offerts sur certains marchés étrangers peuvent représenter un avantage pour les producteurs. D'autre part, les exigences réglementaires et les accréditations pour les produits à base d'insectes sont souvent plus restrictives au Canada, ce qui pousse certaines entreprises à orienter une partie de leur production vers des marchés où l'accès est plus simple, notamment aux États-Unis.

Valorisation du frass

Le frass, défini comme la matière organique issue de la production d'insectes, obtenue à la suite de la récolte des insectes, majoritairement composée de déjections d'insectes et pouvant contenir des quantités variables d'exuvies, d'insectes, de litière ou de refus alimentaires, représente un segment encore peu développé au Québec. Bien que le cadre réglementaire entourant sa commercialisation se précise progressivement et offre davantage de clarté aux entreprises, un seul répondant au sondage indique commercialiser actuellement du frass ou des produits dérivés du frass. Ce faible niveau d'adoption démontre que le potentiel de valorisation de ce coproduit demeure encore largement sous-exploité.

Réseautage, accompagnement et développement des compétences

Les entreprises du secteur démontrent un fort niveau d'engagement au sein des organisations spécialisées liées aux insectes comestibles. Environ 70 % des répondants indiquent faire partie d'une association ou d'un regroupement sectoriel, notamment l'Association des éleveurs et transformateurs d'insectes du Québec (AETIQ) ou la Table filière des insectes comestibles (TFIC), qui reviennent fréquemment dans les réponses.

À l'inverse, seulement 30 % des entreprises déclarent être membres d'organisations de portée plus générale, telles qu'Aliments du Québec ou encore la *Pet Food Association of Canada* (PFAC). Cette tendance révèle que le réseautage des entreprises demeure principalement centré sur les enjeux propres à la filière des insectes comestibles.

Concernant la formation de la main-d'œuvre, la moitié des répondants indiquent posséder, pour eux-mêmes ou leurs employés, une qualification ou une formation en production d'insectes comestibles. Les qualifications liées à la transformation sont moins répandues, environ 30 % des entreprises déclarant disposer de cette expertise.

Par ailleurs, 30 % des répondants affirment avoir participé à un incubateur ou un accélérateur d'entreprises tel que Mycélium, Esplanade ou Propolys. Cette proportion illustre l'importance de l'accompagnement entrepreneurial dans le développement des entreprises du secteur.

De façon générale, les répondants considèrent que les services d'accompagnement aux entreprises disponibles au Québec sont adéquats et répondent aux besoins de la filière. Cette perception positive témoigne de l'efficacité des institutions de soutien dans la création d'un environnement favorable au développement des insectes comestibles.

La comparaison des portraits de 2022 et de 2026 montre une consolidation du réseautage et de l'accompagnement au sein de la filière. En 2022, 39 % des producteurs et transformateurs n'étaient membres d'aucune association, tandis qu'en 2026, près de 70 % des répondants déclarent appartenir à un regroupement sectoriel comme l'AÉTIQ ou la TFIC, démontrant une plus forte mobilisation des acteurs de l'industrie (TFIC, Portrait de l'industrie des insectes comestibles du

Québec, 2022). L'accès aux services d'accompagnement demeure également important. En 2022, 35 % des producteurs et 55 % des transformateurs avaient bénéficié d'un incubateur d'entreprises, alors qu'en 2026, 30 % des répondants indiquent avoir participé à un incubateur ou accélérateur tel que Mycélium, Esplanade ou Propolys. De façon générale, les entreprises considèrent que l'offre d'accompagnement répond adéquatement aux besoins du secteur. Cette évolution témoigne d'une filière plus structurée et davantage connectée à son écosystème. Les activités de concertation et de transfert de connaissances, notamment la Journée d'Entomoculture, les groupes de travail et les activités de la TFIC, ont probablement contribué à renforcer les échanges entre les entreprises et à favoriser leur développement.

Préoccupations et enjeux prioritaires

Malgré cette appréciation positive de l'écosystème d'accompagnement, plusieurs enjeux demeurent au cœur des préoccupations des entreprises. Les répondants soulignent notamment l'importance des questions liées à la nutrition, à l'évolution du cadre réglementaire ainsi qu'à la croissance globale de la filière. Les enjeux commerciaux associés aux tarifs figurent également parmi les préoccupations récurrentes. Ces éléments illustrent les défis auxquels devra répondre l'industrie afin de poursuivre son développement et renforcer sa compétitivité au cours des prochaines années.

Concernant la production d'insectes, la priorité des thématiques et des enjeux selon les répondants est répertoriée de la sorte :

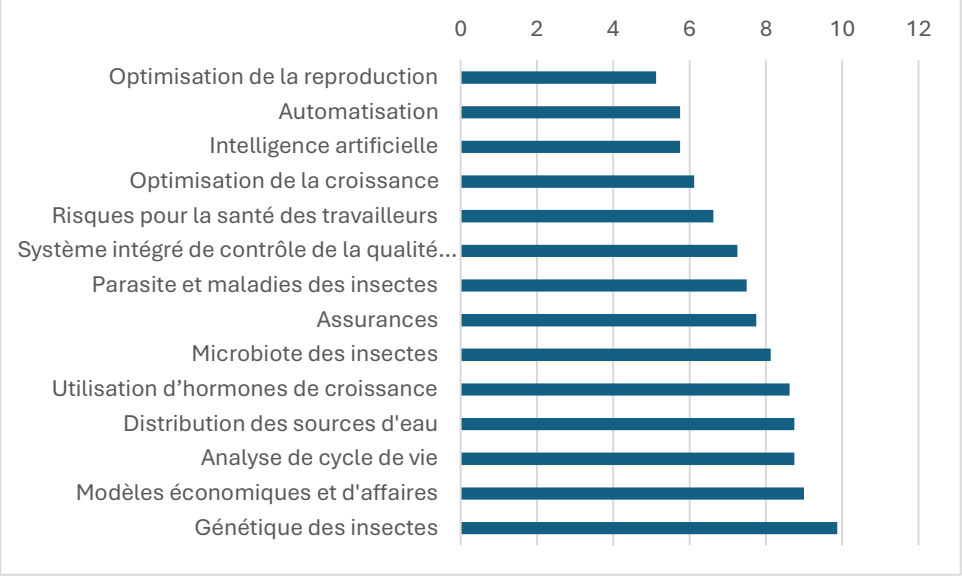


Figure 6. *Priorisation des enjeux de production d'insectes comestibles au Québec.*

Le score de priorisation reflète le niveau d'importance accordé par les répondants aux différents enjeux présentés dans le sondage. Ainsi, plus le score obtenu est faible, plus l'enjeu est considéré comme prioritaire par les répondants. À l'inverse, un score plus élevé indique une priorité moindre au sein des préoccupations de l'industrie.

Les répondants ont également souligné l'importance d'approfondir les connaissances relatives aux aspects nutritionnels des insectes comestibles. Bien que les insectes soient généralement reconnus pour leur richesse en protéines, en acides aminés essentiels, en vitamines et en minéraux, plusieurs participants estiment qu'un effort supplémentaire devrait être consacré à la recherche, à la vulgarisation scientifique et à la diffusion d'informations fiables sur leurs propriétés nutritionnelles. Selon eux, une meilleure documentation des bénéfices nutritionnels des produits à base d'insectes permettrait non seulement de soutenir le développement de nouveaux produits, mais également de favoriser leur acceptabilité auprès des consommateurs. Cette préoccupation s'inscrit dans un contexte où la méconnaissance du public et certaines perceptions erronées demeurent des freins importants à l'adoption des insectes comme source alternative de protéines.

Concernant la transformation primaire, la priorité des thématiques et des enjeux selon les répondants est répertoriée de la sorte :

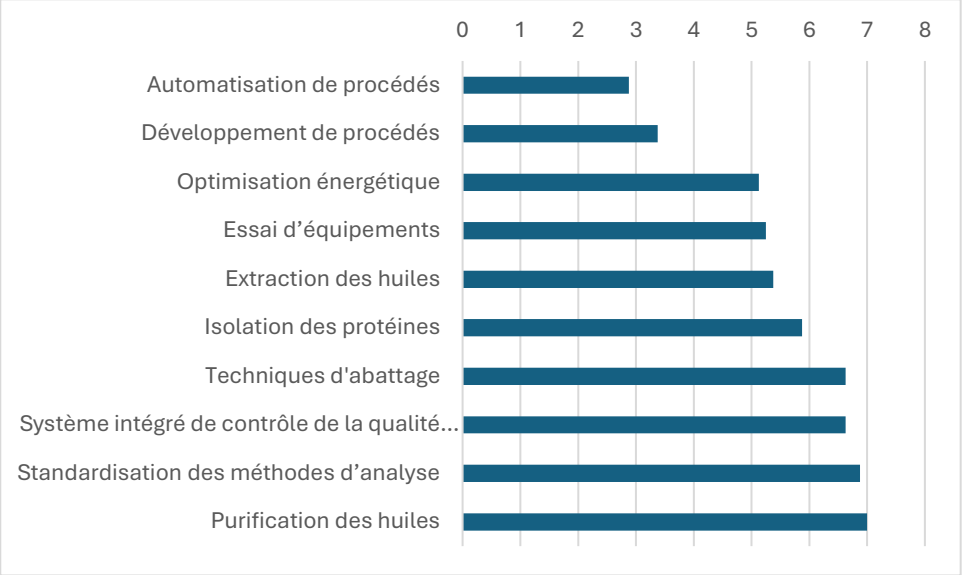


Figure 7. *Priorisation des enjeux en transformation primaire d'insectes comestibles au Québec.*

Les répondants ont également exprimé une volonté d'améliorer la gestion et la valorisation des intrants agricoles issus de la production d'insectes. Plusieurs estiment que des efforts supplémentaires devraient être consacrés à l'optimisation des cadres réglementaires et administratifs afin de faciliter l'utilisation de ces intrants dans une perspective d'économie circulaire. Plus particulièrement, les entreprises souhaitent une meilleure reconnaissance des produits et coproduits de l'industrie par les autorités gouvernementales, notamment par l'entremise de certifications ou d'autorisations adaptées délivrées par le ministère de l'environnement, par exemple. Selon les répondants, une telle reconnaissance contribuerait à accroître la crédibilité de la filière, à favoriser la commercialisation de certaines matières valorisées et à soutenir le développement de nouveaux débouchés pour le secteur.

Concernant la transformation secondaire, la priorité des thématiques et des enjeux selon les répondants est répertoriée de la sorte :

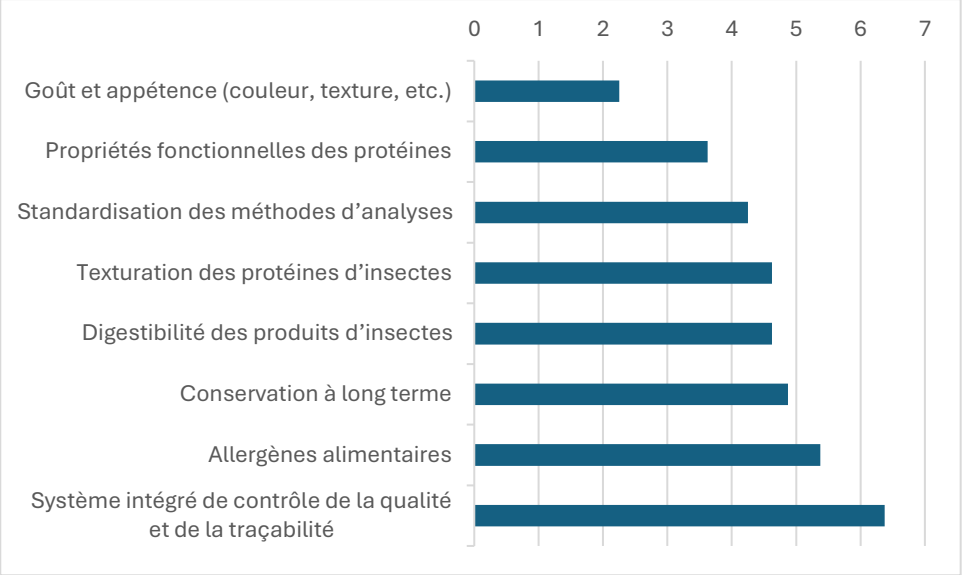


Figure 8. *Priorisation des enjeux en transformation secondaire d'insectes comestibles au Québec.*

Les répondants ont également manifesté un intérêt marqué pour l'approfondissement de plusieurs thématiques jugées stratégiques pour le développement de la filière, notamment au cours de la période 2027-2031 qui constituera la prochaine planification stratégique de la table filière. Au-delà des enjeux actuellement rencontrés par les acteurs du milieu, les participants souhaitent orienter les efforts de recherche, d'accompagnement et de développement vers un ensemble de priorités considérées comme essentielles à la croissance durable du secteur. Les résultats du sondage ont ainsi permis d'établir une hiérarchisation des sujets à approfondir dans les prochaines années, reflétant les préoccupations et les besoins exprimés par les acteurs de la filière. Cette priorisation met en lumière les domaines dans lesquels les entreprises estiment qu'un soutien accru, des connaissances supplémentaires ou des interventions ciblées pourraient contribuer à renforcer la compétitivité, la résilience et le rayonnement de l'industrie des insectes comestibles au Québec.

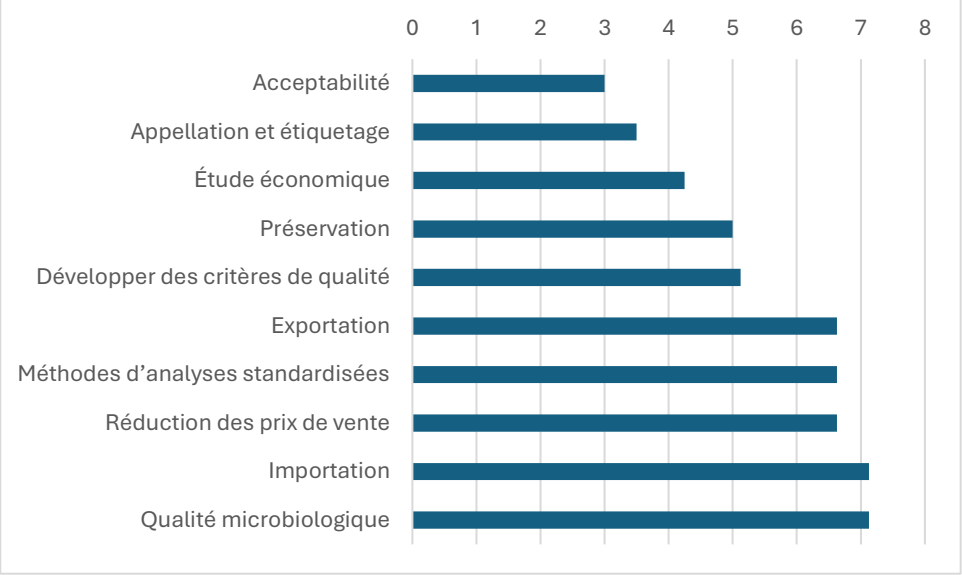


Figure 9. *Priorisation des enjeux supplémentaires identifiés par l'industrie.*

Concernant la commercialisation des produits d'insectes pour l'alimentation humaine, la priorité des thématiques et des enjeux selon les répondants est répertoriée de la sorte :

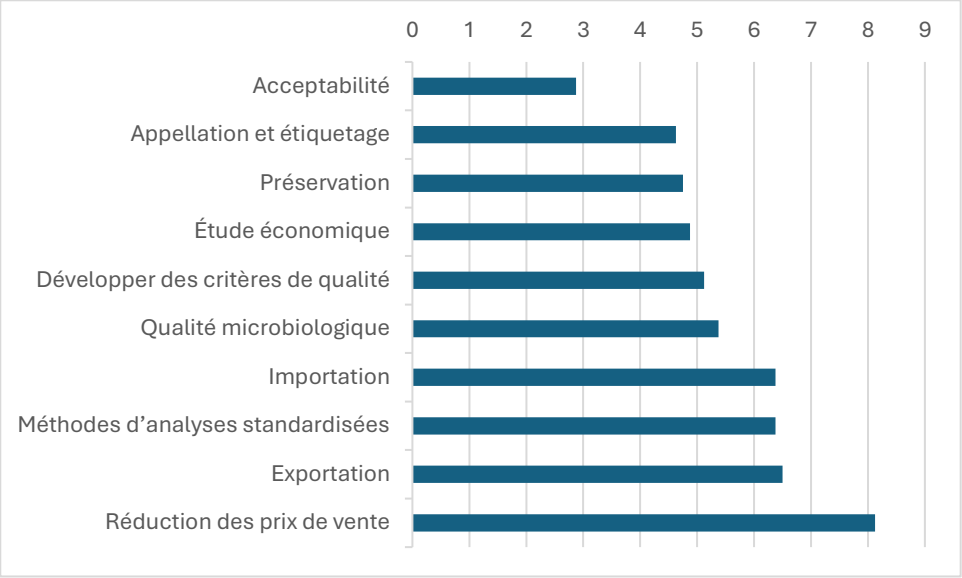


Figure 10. *Priorisation des enjeux de commercialisation des produits à base d'insectes comestibles pour l'alimentation humaine au Québec.*

Les répondants ont également attiré l'attention sur les impacts négatifs de la désinformation à l'égard des insectes comestibles, qu'ils considèrent comme l'un des enjeux les plus importants auxquels la filière est actuellement confrontée. Selon plusieurs participants, la circulation d'informations inexactes ou incomplètes concernant les pratiques d'élevage, la salubrité des produits, leur valeur nutritionnelle ou encore leurs impacts environnementaux contribue à entretenir des perceptions défavorables auprès du public. Cette situation aurait pour effet de freiner l'acceptabilité sociale des insectes comme source de protéines et de limiter le développement de nouveaux marchés, particulièrement dans le secteur de l'alimentation humaine.

Les répondants estiment ainsi qu'un effort accru de sensibilisation, de vulgarisation scientifique et de communication fondée sur des données probantes serait nécessaire afin de mieux informer les consommateurs et de soutenir la croissance de l'industrie au cours des prochaines années.

Concernant la commercialisation des produits d'insectes pour l'alimentation des animaux domestiques, la priorité des thématiques et des enjeux selon les répondants est répertoriée de la sorte :

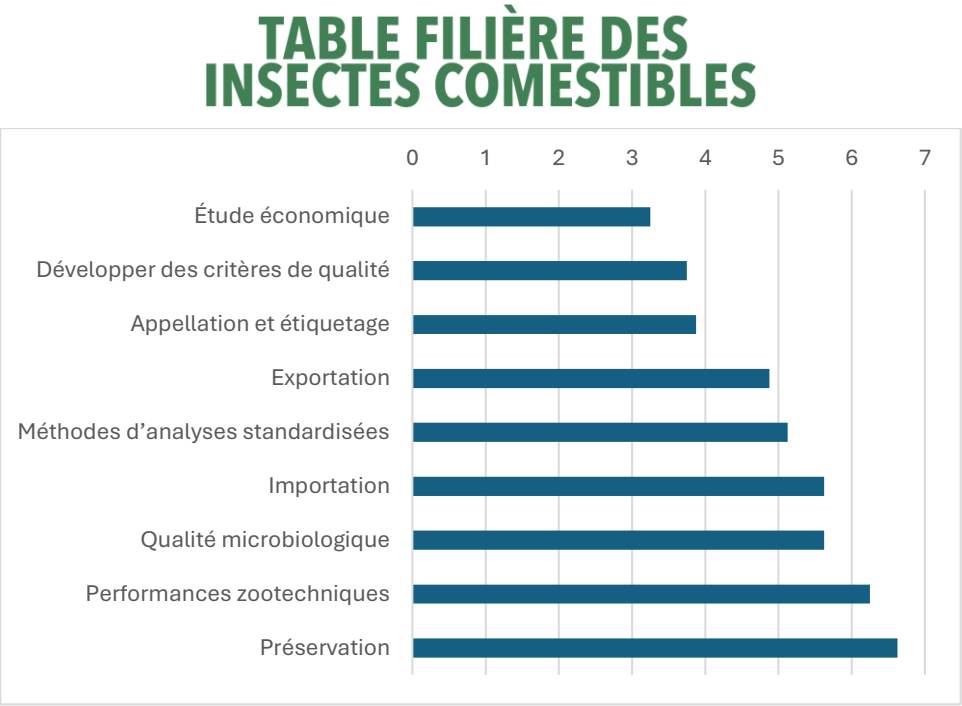


Figure 11. *Priorisation des enjeux de commercialisation des produits à base d'insectes comestibles pour l'alimentation des animaux domestiques au Québec.*

Globalement, les enjeux prioritaires identifiés par les membres de la filière demeurent relativement similaires entre 2022 et 2026. Les questions liées à la réduction des coûts de production, à l'encadrement réglementaire, à la compétitivité et au développement des marchés demeurent au cœur des préoccupations des acteurs de l'industrie. Certaines évolutions méritent toutefois d'être soulignées. D'une part, les enjeux liés à la main-d'œuvre semblent avoir perdu en importance. Alors qu'ils ressortaient davantage dans le contexte de forte croissance et de pénurie de personnel observé au début des années 2020, ils ne figurent plus parmi les principales priorités identifiées par les répondants en 2026. D'autre part, on observe un déplacement des préoccupations associées à la commercialisation. En 2022, les répondants mettaient davantage l'accent sur le développement de critères de qualité et la standardisation afin de structurer la filière et rassurer les marchés. En 2026, l'acceptabilité sociale des insectes comestibles et la lutte contre la désinformation apparaissent davantage comme des priorités, particulièrement pour l'alimentation humaine. Cette évolution suggère que la filière considère désormais que les principaux freins au développement du marché sont davantage liés à la perception des consommateurs qu'à la qualité intrinsèque des produits. Enfin, l'intelligence artificielle fait son apparition parmi les enjeux priorisés en production d'insectes en 2026, alors qu'elle n'était pas mentionnée dans le portrait de 2022. Cette évolution paraît cohérente avec l'essor rapide des technologies numériques, de l'automatisation avancée et de l'intelligence artificielle observé au cours des dernières années. Les acteurs de l'industrie semblent désormais percevoir ces outils comme des leviers potentiels pour améliorer la productivité, optimiser les procédés et réduire les coûts de production.

Les répondants ont également mis en lumière un défi important lié à la compétitivité des produits à base d'insectes sur le marché. Selon plusieurs acteurs de l'industrie, les coûts de production actuelle se traduisent par des prix de vente significativement plus élevés que ceux de produits comparables déjà bien établis. Cette situation limite l'attrait des produits à base d'insectes auprès des consommateurs, particulièrement dans un contexte économique où le prix demeure un critère déterminant dans les décisions d'achat. Selon les producteurs d'insectes ayant répondu au

sondage, la TFIC les a contactés afin d'obtenir des informations complémentaires sur les coûts de production. Selon l'étude en question, les coûts de production varient considérablement en fonction de l'échelle de l'entreprise simulée. En effet, la simulation d'une petite entreprise affiche un coût de production estimé à 7 884 $ par tonne, alors que celui d'une grande entreprise est évalué à 1 730 $ par tonne. Cet écart important illustre l'influence des économies d'échelle sur la rentabilité du secteur. À mesure que le volume de production augmente, les coûts fixes sont répartis sur une plus grande quantité de produits, ce qui permet de réduire significativement le coût de production unitaire et d'améliorer la compétitivité des entreprises de plus grande taille. Les données recueillies complémentairement indiquent que le coût de production de la mouche soldat noire est estimé entre 4 000 $ et 20 000 $ par tonne. Pour le ténébrion, les coûts semblent comparables, avec une moyenne située entre 5 000 $ et 6 000 $ par tonne. En ce qui concerne la production de grillon, peu de chiffre existe mais la production est estimée entre 10 000 $ et 20 000 $ par tonne de grillon entiers frais. (communications personnelles). Ses couts n'étaient malheureusement pas développés dans le portrait de 2022.

Il convient de souligner que ce type de donnée demeure difficile à estimer avec précision pour les producteurs, puisque les coûts de production varient considérablement selon plusieurs facteurs. Parmi ceux-ci figurent notamment le type d'emballage utilisé, le marché visé (alimentation animale, alimentation humaine, etc.), le niveau de transformation du produit ainsi que les fluctuations saisonnières pouvant influencer les coûts au cours de l'année.

Au-delà des enjeux de performance technique et d'efficacité de production, c'est principalement la question des coûts qui ressort des préoccupations de l'industrie. Les répondants estiment que l'écart de prix avec les protéines conventionnelles ou d'autres ingrédients alternatifs réduit considérablement la compétitivité de leurs produits et freine l'expansion du marché. À titre comparatif, les prix internationaux du soja se situent autour de 600 à 750 $/tonne et ceux de la farine de poisson autour de 2 500$ à 2 800 $/tonne. L'ordre de grandeur suggère donc que les ingrédients à base d'insectes demeurent généralement de 10 à 30 fois plus coûteux que le soja et de 2 à 10 fois plus coûteux que la farine de poisson. Cette différence de prix contribue à expliquer les préoccupations exprimées par les répondants concernant la compétitivité des produits à base d'insectes Dans ce contexte, l'amélioration de la productivité, l'atteinte d'économies d'échelle et le développement de solutions permettant de réduire les coûts de production apparaissent comme des leviers essentiels pour accroître l'accessibilité des produits à base d'insectes et renforcer leur pouvoir d'attraction auprès des consommateurs au cours des prochaines années. Ceci est d'ailleurs un des enjeux ayant été soulevés lors de l'étude menée par Forest Lavoie Conseil au début de l'année 2026.

Concernant la commercialisation des produits dérivés des frass, la priorité des thématiques et des enjeux selon les répondants est répertoriée de la sorte :

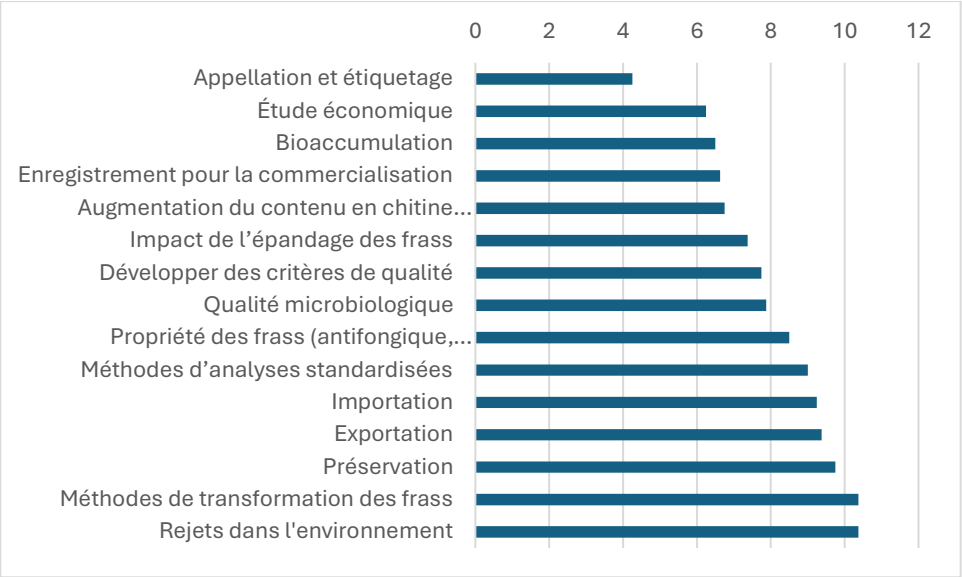


Figure 12. *Priorisation des enjeux de commercialisation des produits dérivés de frass au Québec.*

Ce portrait met également en évidence une faible diversification des débouchés au sein de la filière québécoise des insectes comestibles. En effet, aucun des répondants n'a déclaré commercialiser des produits à base d'insectes destinés à des usages non agroalimentaires. Cette absence de diversification suggère que les entreprises du secteur concentrent actuellement leurs activités principalement sur les marchés de l'alimentation humaine et animale, sans exploiter de manière significative d'autres applications potentielles des insectes ou de leurs dérivés (cosmétiques, matériaux biosourcés, etc.).

Ce constat peut témoigner d'une certaine prudence de la part des acteurs de la filière, qui privilégient le développement de marchés déjà établis ou perçus comme plus accessibles. Il pourrait également refléter les défis techniques, réglementaires ou économiques de mise en marché de produits non alimentaires.

Afin de mieux cerner les perspectives de la filière, les répondants ont été invités à identifier les principaux défis que l'industrie des insectes comestibles devra relever au cours des prochaines années. Leurs réponses mettent en évidence un ensemble d'enjeux stratégiques qui influencent le développement et la pérennité du secteur. Au-delà des réalités propres à chaque entreprise, ces défis reflètent des préoccupations communes, notamment la compétitivité économique, l'encadrement réglementaire, le développement des marchés, l'acceptabilité sociale des produits et l'accès à l'innovation. Les résultats permettent ainsi de dégager une vision collective des obstacles que les acteurs de la filière jugent prioritaires et qui mériteront une attention particulière au cours des prochaines années.

Les principaux défis identifiés par les répondants sont présentés dans la figure suivante, selon leur niveau d'importance perçu.

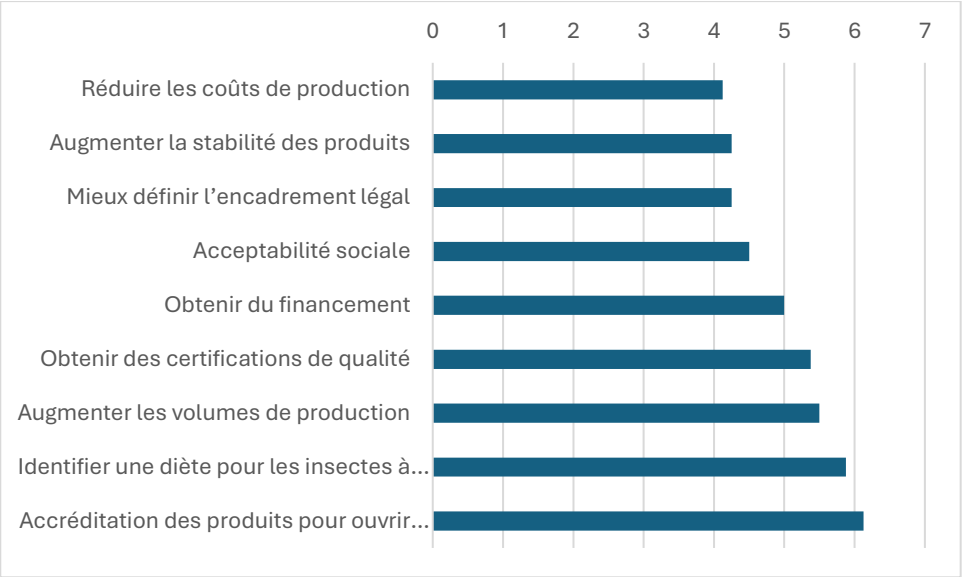


Figure 13. *Identification des défis perçus par l'industrie du Québec.*

Les participants ont également soulevé plusieurs éléments complémentaires qui, selon eux, mériteraient une attention particulière au cours des cinq prochaines années. Parmi ceux-ci, la question de la compétitivité face aux produits importés est apparue comme une préoccupation récurrente. Plusieurs répondants estiment que la présence sur le marché de produits à base d'insectes provenant de l'étranger exerce une pression importante sur les entreprises québécoises, notamment en raison de différences de coûts de production, d'économies d'échelle ou de conditions de marché plus favorables dans certaines juridictions. Cette réalité est particulièrement visible dans le cas des produits dérivés de la mouche soldat noire, dont une part significative de l'offre mondiale provient de producteurs asiatiques, notamment de la Chine, qui bénéficie d'économies d'échelle et de coûts plus faibles de production. Plusieurs entreprises chinoises se spécialisent d'ailleurs dans la production et l'exportation de larves séchées, de protéines d'insectes et d'autres ingrédients destinés aux marchés internationaux des aliments pour animaux et des animaux de compagnie. Cette concurrence se manifeste également dans le segment des produits transformés destinés aux animaux de compagnie, à la volaille de basse-cour et aux reptiles. On retrouve sur le marché canadien des friandises composées de larves séchées de ténébrions ou de mouches soldat noires importées de Chine. À titre d'exemple, l'entreprise « *Chubby Mealworms Canada* » commercialise plusieurs produits à base de larves séchées en indiquant explicitement que ceux-ci sont issus de fournisseurs situés dans la province du Shandong, en Chine (exemple de produit). Cette disponibilité de produits importés à faible coût accentue la pression concurrentielle sur les entreprises québécoises, qui doivent composer avec des coûts élevés de production, des exigences réglementaires strictes et des volumes de production généralement plus modestes.

En ce qui concerne plus spécifiquement le marché des insectes comestibles, il est important de mettre en perspective les réalités propres au Québec. La production d'insectes comestibles requiert des investissements importants dans des infrastructures, des équipements et des bâtiments spécialisés afin de maintenir des conditions d'élevage optimales tout au long de l'année. Ces besoins sont particulièrement marqués dans les régions nordiques, où les conditions climatiques exigent un contrôle plus rigoureux de la température, de l'humidité et de l'environnement de production.

À l'inverse, dans plusieurs pays bénéficiant d'un climat plus favorable, certains de ces investissements sont moins importants, voire inutiles (Barragan-Fonseca et al. 2025). Les coûts additionnels associés aux infrastructures et à l'exploitation se répercutent donc inévitablement sur le prix du produit final. Cette réalité contribue à positionner les insectes comestibles dans un marché de niche, où les volumes demeurent relativement limités et où les coûts de production sont plus élevés que ceux de nombreuses sources de protéines conventionnelles (Abro et al. 2025).

Malgré ces défis, un important travail de développement reste à réaliser afin de mieux comprendre les différents postes de dépenses liés à la production d'insectes comestibles au Québec. Les prochaines années devront permettre d'optimiser l'utilisation des ressources, d'améliorer l'efficacité des procédés et de développer des modèles de production adaptés au contexte québécois. Ces avancées seront essentielles pour accroître la compétitivité du secteur et soutenir sa croissance à long terme.

Enfin, selon les acteurs de la filière, cette concurrence limite la capacité des entreprises locales à développer leurs parts de marché et ralentit la croissance de la production québécoise. Les répondants considèrent ainsi que l'amélioration de la compétitivité des produits québécois, le renforcement de la capacité de production locale et la valorisation de l'offre québécoise auprès des consommateurs constituent des enjeux stratégiques pour assurer le développement durable de l'industrie. Cette préoccupation met en évidence l'importance de créer des conditions favorables permettant aux entreprises du Québec de se positionner avantageusement face à une concurrence internationale de plus en plus présente.

Conclusion & recommandations

Limites

La principale limite du présent portrait réside dans la nature volontaire de la participation au sondage. Bien que les entreprises et organisations ayant répondu représentent une part importante et diversifiée des acteurs recensés, il est probable qu'une proportion significative de l'industrie n'ait pas participé à l'exercice. La diminution du nombre d'acteurs au sein de la filière s'explique principalement par les difficultés rencontrées par plusieurs entreprises de production d'insectes à atteindre une rentabilité et une pérennité économique suffisantes. Malgré l'intérêt suscité par le secteur au cours des dernières années, plusieurs producteurs ont dû réduire leurs activités, réorienter leur modèle d'affaires ou cesser leurs opérations en raison de coûts élevés de production, d'un accès limité au financement, de défis liés à la montée en échelle et d'une demande commerciale qui n'a pas toujours évolué au rythme anticipé. Cette situation a entraîné une baisse significative du nombre de producteurs d'insectes actifs, particulièrement dans les segments nécessitant d'importants investissements en infrastructures et en automatisation. La consolidation observée au sein de l'industrie tend à favoriser les entreprises les mieux capitalisées ou celles qui disposent déjà de débouchés commerciaux établis. Par conséquent, la filière compte aujourd'hui moins d'acteurs qu'auparavant, ce qui influence les volumes produits localement, la diversité de l'offre disponible et la capacité de répondre à la concurrence internationale. Dans ce contexte, les importations de produits à base d'insectes, notamment en provenance de la Chine, occupent une place croissante sur certains marchés. Cette concurrence est particulièrement visible pour les produits transformés destinés aux animaux de compagnie, à la volaille de basse-cour et aux reptiles,

où des produits importés à faible coût contribuent à accentuer la pression exercée sur les producteurs québécois. Les résultats présentés ne peuvent donc pas être considérés comme un recensement exhaustif du secteur. Néanmoins, la diversité des répondants, leur répartition géographique ainsi que la représentativité des principaux segments d'activité permettent de dresser un portrait crédible et généralement représentatif de la réalité actuelle de l'industrie. Les tendances, enjeux et caractéristiques observés offrent ainsi une base pertinente pour comprendre l'évolution du secteur, tout en reconnaissant que certaines réalités ou initiatives pourraient ne pas être pleinement reflétées dans les données recueillies.

Recommandation

La planification stratégique 2027-2031 de la TFIC s'appuie directement sur les constats présentés dans le présent portrait de l'industrie, ainsi que sur l'ensemble des études, consultations et travaux réalisés au cours des cinq dernières années. Cette démarche vise à assurer que les orientations retenues reflètent fidèlement la réalité du secteur et répondent aux besoins exprimés par les acteurs de la filière.

Les résultats de l'étude menée par Forest Lavoie Conseil au début de l'année 2026 ont notamment constitué une source d'information importante dans l'identification des enjeux, des opportunités et des priorités de développement de l'industrie. À ces travaux s'ajoutent les données recueillies dans le cadre du présent portrait, de même que les nombreuses consultations réalisées auprès des entreprises, partenaires et intervenants de la filière au cours de la dernière année.

En s'appuyant sur une compréhension approfondie des enjeux soulevés par l'industrie, qu'il s'agisse du développement des marchés, de l'encadrement réglementaire, de la compétitivité des entreprises, de l'innovation, de la valorisation des coproduits ou encore de l'acceptabilité sociale des insectes comestibles, la TFIC souhaite se doter d'un plan d'action cohérent et structurant pour les années 2027 à 2031. Cette démarche vise ultimement à soutenir la croissance durable de la filière et à renforcer sa capacité à répondre aux défis et aux opportunités qui se présenteront au cours des prochaines années.

Références

- Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) (https://inspection.canada.ca/fr)
- Bureau de normalisation du Québec – HACCP (https://bnq.qc.ca/fr/normalisation/agroalimentaire/haccp.html)
- Elaine Watson, *Insect ag recalibrate after a brutal shakeout : Where are the key players now ?*, 2026 (https://agfundernews.com/insect-ag-recalibrates-after-a-brutal-shakeout-where-are-the-key-players-now)
- Insect farming for food and feed in the Global South: Focus on black soldier fly production, 2025 (https://research.slu.se/ws/portalfiles/portal/19209162/fulltext.pdf)
- Insect Farming Innovations: A Pathway to Self-Reliance in Agrifood Systems in Africa, 2025 (https://www.resakss.org/sites/default/files/2025_ator_individual_chapters/ATOR_2025_Chapter%2010.pdf)
- Marie-Hélène Deschamps, Portrait de la filière d'insectes comestibles d'ici et à l'étranger, JE 2026, 2026 (https://img1.wsimg.com/blobby/go/604d7fbb-670d-4b50-ac29-aec801141915/downloads/80751415-ac30-4468-911a-fe363e8a6c58/2_MHDeschamps_JE2026.pdf?ver=1790010065795)
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) (https://www.quebec.ca/gouvernement/ministeres-organismes/agriculture-pecheries-alimentation)
- Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) (https://www.environnement.gouv.qc.ca/milieu_agri/encadrement-activites-secteur-agricole.htm)
- Nouvel encadrement des activités du secteur agricole (RPEA) (https://www.environnement.gouv.qc.ca/milieu_agri/encadrement-activites-secteur-agricole.htm)
- Portrait de l'agriculture urbaine commerciale du Québec en 2025 (https://static1.squarespace.com/static/63978e8758c7cb0a2d15de13/t/69f23ae403665350e47fe110/1777482471797/Portrait_entreprises_agricoles_urbaines_du_Québec_2025_F.pdf)
- Schon et al., The Next Chapter of Insect Farming : New frontiers for profitability, 2025 (https://www.research-collection.ethz.ch/entities/publication/284f46e1-de66-4fdc-b25d-337c688e8602/full)
- Table Filière des Insectes comestibles (TFIC), Portrait de l'industrie des insectes comestibles du Québec en 2022, Québec, 2022 (https://img1.wsimg.com/blobby/go/604d7fbb-670d-4b50-ac29-aec801141915/downloads/TFIC_Portrait-Industrie_2022_Larouche.pdf?ver=1788979940960)
- Table Filière des Insectes Comestibles (TFIC), site internet (https://insectescomestibles.ca/tfic)
- Table Filière des Insectes Comestibles (TFIC). Document de réflexion sur la définition et les bonnes pratiques de gestion des risques du frass, Québec, 2023 (https://img1.wsimg.com/blobby/go/604d7fbb-670d-4b50-ac29-aec801141915/downloads/Définition%20des%20frass.pdf?ver=1788979940960)

TABLE FILIÈRE DES INSECTES COMESTIBLES

- TFIC - Identification des facteurs clés affectants les couts de production et les couts de revient de la production d'insectes comestibles au Québec favorable à l'expansion du secteur (par Forest Lavoie Conseil), 2026 (https://img1.wsimg.com/blobby/go/604d7fbb-670d-4b50-ac29-aec801141915/downloads/45844a38-8a02-4e7f-af97-c28c4266c34d/Rapport%20final_FLC%20(2025-12-12vf).pdf?ver=1788979940960)
- Table Filière des Insectes Comestibles (TFIC), Plan stratégique 2023-2026, Québec, 2023 (https://img1.wsimg.com/blobby/go/604d7fbb-670d-4b50-ac29-aec801141915/downloads/45844a38-8a02-4e7f-af97-c28c4266c34d/Rapport%20final_FLC%20(2025-12-12vf).pdf?ver=1788979940960)
- Table Filière des Insectes Comestible (TFIC), Plan stratégique 2027-2031, Québec, 2026 (https://img1.wsimg.com/blobby/go/604d7fbb-670d-4b50-ac29-aec801141915/downloads/4db4e6a1-856e-4cbd-bef2-4f53a57819b9/TFIC_PlanStratégiques%202027-2031%20v%20final.pdf?ver=1790705460229)